

III. La Société fribourgeoise d'éducation [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **68 (1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie non officielle.* — *La Société fribourgeoise d'Education.* — *L'Exposition nationale suisse en 1939.* — *L'emploi des fiches à l'école primaire.* — † *M^{lle} Denise Currat.* — *La grammaire... de mes rêves.* — *Vacances suisses pour la Jeunesse 1939.* — *Communiqué.* — *Bibliographies.* — *Société des institutrices.*

PARTIE NON OFFICIELLE

III. La Société fribourgeoise d'Education

(Suite)

Et maintenant, avec M. Horner, disons : « Va, timide messenger de notre Association ! va jusque dans les hameaux les plus reculés, accomplir ta belle mission ! Pour comprendre la joie et l'enthousiasme avec lesquels fut accueilli le premier Numéro du *Bulletin pédagogique*, il faut se représenter la situation du corps enseignant en butte aux attaques d'un parti et d'une Société d'éducation (celle de la Suisse romande) qui travaillaient à soustraire l'école à l'influence de la religion. Il faut penser, d'autre part, que les maîtres peu payés, en général assez mal logés, isolés, ayant peu de relations entre eux, se sentaient bien faibles.

Aussi, la fondation de la S. F. E. et de son organe, le *Bulletin pédagogique*, leur donna-t-elle du courage, de l'assurance et la conscience de leur force. Dès la parution du premier Numéro de notre organe, un instituteur de la Gruyère s'empresse d'exprimer à M. Horner sa joie et sa reconnaissance. Il salue avec bonheur la nouvelle revue, rappelle que la Société romande et son journal, *l'Éducateur*, cherchent à séparer les instituteurs fribourgeois du clergé et de la population catholique et continue en ces termes : « Et les instituteurs, isolés, privés d'un centre qui les fortifiât et les unit, soumis d'ailleurs, en très grand nombre, à des influences de personnes, difficiles à éviter et à combattre, les instituteurs étaient malheureusement exposés à défaillir. Mais, aujourd'hui, grâce en soient rendues à Dieu d'abord, puis aux hommes de cœur qui ont provoqué la belle réunion du 15 novembre — aujourd'hui le corps enseignant fribourgeois s'est donné la main. Nous avons besoin d'être forts, se sont dit les instituteurs ; pour cela, soyons unis. Dès ce jour, ce n'est plus à des individus, c'est à une armée qu'on devra s'attaquer... Cette armée, on ne la dispersera pas. »

Les abonnés du Valais ne ménagent pas leurs félicitations à M. Horner. Votre Société, écrit l'un d'eux, excita l'émulation particulièrement de deux jeunes instituteurs du district de Monthey. Quoi ! se dirent-ils, Fribourg travaille, s'agite, ses instituteurs se forment en société, traitent en commun les questions scolaires, s'éclairent mutuellement, étudient les moyens de perfectionner leur enseignement, s'appliquent à le conformer aux exigences légitimes du jour en même temps qu'à celles plus sacrées de la religion, et nous, dévoués à la même cause, nous persisterions à vivre dans notre isolement, nous ne chercherions pas à nous fortifier en nous unissant ? Et ces deux jeunes, dévoués instituteurs, sans expérience, presque inconnus de leurs collègues, se mettent à l'œuvre. Ils font tant et si bien que le 28 janvier 1872, la Société valaisanne d'Éducation était fondée en adoptant les mêmes statuts que ceux de sa sœur aînée de Fribourg.

Si M. Horner fut à la peine, il fut aussi à la joie et à l'honneur. De tous les districts du canton, du Jura, de la France, parviennent au dévoué rédacteur félicitations, hommages de reconnaissance et encouragements. Ce sont les conférences qui deviennent les traits d'union entre le corps enseignant et la rédaction du *Bulletin pédagogique*. L'une d'elles — celle de la Haute-Gruyère — s'est même imposé comme tâche de sa prochaine réunion, l'examen des matières contenues dans le *Bulletin* et surtout des exercices pratiques conseillés ou expérimentés. La séance eut lieu le 1^{er} avril. La discussion aboutit aux conclusions suivantes :

« 1^o Les instituteurs de notre arrondissement ont tous salué avec bonheur la fondation de la Société fribourgeoise d'éducation et la publication du *Bulletin pédagogique* répond à un besoin réellement senti par les maîtres enseignants de la contrée.

2° Vos articles, en général, sont sérieusement étudiés et fort appréciés par les maîtres ; le choix en est reconnu judicieux et parfaitement propre à atteindre le but vers lequel nous tous, instituteurs fribourgeois, nous devons et voulons tendre.

3° Les exercices pratiques publiés jusqu'ici sont rédigés sur un plan fort méthodique, ils ont surtout l'avantage d'apporter la vie et l'entrain nécessaires dans l'enseignement de la langue ; ils sont donc un bien pour nos écoles, dont ils banniront à tout jamais les tâtonnements et la routine.

Donc, courage, Monsieur le Rédacteur ! Vos efforts sont appréciés, votre journal rend de bons services, les sympathies des instituteurs vous sont acquises, le succès de votre œuvre est assuré, en avant ! »

En avant ! la lutte est vive, passionnée. Mais le but est atteint : le corps enseignant se serre autour de son clergé et de ses magistrats. Lors d'une conférence dirigée par M. Etienne Philipona, inspecteur scolaire et premier président de la S. F. E., MM. les instituteurs ont exprimé le désir unanime qu'il soit adressé à M. Charles ¹, ancien directeur de l'Instruction publique, une lettre de remerciements à l'occasion de la brochure que ce regretté magistrat a publiée en réponse aux assertions mensongères et déloyales d'une presse systématiquement hostile au canton de Fribourg. Cette presse a cherché à le blesser dans ses intérêts les plus chers : l'instruction primaire. La résolution votée a été le bouquet de la conférence. Simple phrase, mais combien éloquente ! Ne montre-t-elle pas toute la joie sincère et profonde des maîtres d'un arrondissement qui viennent de prouver leur gratitude à un magistrat qui a vaillamment défendu l'honneur du canton ? Ne dit-elle pas : nous sommes avec vous, vous pouvez compter sur nous !

Un résultat certain de la fondation de la S. F. E. fut l'organisation régulière des conférences là où elles n'existaient que de nom et leur amélioration là où elles fonctionnaient déjà plus ou moins régulièrement. Elles étaient, paraît-il, loin de présenter généralement la vie, l'activité et l'intérêt qui auraient dû les animer. Pour leur imprimer l'impulsion dont elles avaient besoin, de généreux efforts furent tentés dans plusieurs arrondissements, en particulier dans celui de la Haute-Gruyère ayant à sa tête M. Gillet, un homme d'école, dévoué depuis longtemps à la cause de l'éducation populaire. Sous sa direction, les conférences deviennent de véritables réunions de famille, où l'instituteur ouvre son cœur à une douce joie, où il oublie les peines passées et prend de nouvelles forces pour les combats de l'avenir. Des questions très sérieuses sont traitées et discutées. Ces réunions deviennent l'un des meilleurs moyens de perfectionnement du corps enseignant.

¹ M. Charles, de Riaz, venait de démissionner et avait été remplacé par M. Schaller.

Même résultat en Valais où les sections de district se constituent et s'organisent activement surtout dans la partie centrale réputée la plus indolente de la vallée. Les régents du centre se montrent pleins d'ardeur et de dévouement. Le moindre appel les transporte à des distances de quatre à six lieues, à pied, bien entendu. A l'heure indiquée, ils sont là au complet, la chaussure couverte de boue ou de poussière, la sueur au front, la poitrine haletante, mais admirables de courage et d'enthousiasme.

Braves maîtres, quel exemple ne donnez-vous pas à la génération actuelle ! Tous les deux ans la S. F. E. nous convie à ses assises. A son appel, tous, nous répondrons : « Présent ».

Notre Société naissante, par son organe, le *Bulletin pédagogique*, imprima, dès le début, un vaste mouvement de réaction dans le sens d'un travail acharné des maîtres et des élèves et de l'amélioration des moyens d'enseignement. Il s'agissait de prouver que nos écoles pouvaient rivaliser avec celles des autres cantons et même les dépasser. On se mit à l'œuvre et au bout de peu de temps on put déjà mentionner des progrès appréciables : « Des maisons d'école ont été mieux appropriées ; des instituteurs ont vu le chiffre de leur traitement s'arrondir ; le matériel s'est complété, la fréquentation est devenue plus régulière ; en un mot, on a avancé... Les enfants, eux aussi, ont pris part à ce mouvement progressif. Ils ont compris que, dans les circonstances actuelles, ils pouvaient contribuer à l'honneur du nom fribourgeois. » Les pères de famille surtout, sollicités par la S. F. E., ont compris qu'il fallait appuyer l'école menacée dans ses prérogatives cantonales. Une bonne part des progrès constatés leur revient. A l'heure actuelle, le danger existe non seulement pour l'école, mais pour la société. Il n'est, dès lors, pas étonnant qu'en ces années critiques, où se joue le sort de l'humanité, notre dévoué Directeur de l'Instruction publique, M. Piller, s'emploie de tout son pouvoir à associer la famille à l'œuvre éducatrice de l'école, afin d'assurer à celle-ci son maximum d'efficacité dans la préparation à la vie de la génération qui monte. La voie est tracée ; le corps enseignant, conscient de ses responsabilités, s'y est déjà engagé résolument. Dans cette tâche de rénovation sociale par l'école, il est résolu à seconder de toutes ses forces les autorités auxquelles est confié l'avenir du pays.